



Décision n°57-2022 portant désignation d'un comité de sélection dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt pour établir une liste de réserve de traducteurs de langue danoise – agents temporaires AD 5

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA COUR DES COMPTES EUROPÉENNE

VU la décision de la Cour des comptes n° 29-2015 du 4 septembre 2015, relative à l'exercice des pouvoirs dévolus par le statut des fonctionnaires à l'Autorité investie du pouvoir de nomination ainsi que par le Régime applicable aux autres agents à l'Autorité habilitée à conclure les contrats d'engagement ;

DÉCIDE:

Article 1

La composition du comité de sélection est arrêtée comme suit :

- Mme Eija Raittinen, Présidente, Membre titulaire
- M. Madis Rausi, Membre titulaire
- M. Adam Aegidius, Membre titulaire
- Mme Cathryn Lindsay, Membre titulaire – représentante du Comité du personnel

Article 2

Le secrétariat sera assuré par la Direction «Ressources humaines, finances et services généraux».

Article 3

La présente décision entrera en vigueur le jour de sa signature et sera portée à la connaissance du personnel par les soins du Secrétariat de la Cour.

Fait à Luxembourg, le 21 novembre 2022

Digitally signed by
zacharias.kolias@e
ca.europa.eu
Date: 2022.11.21
15:03:38 +01'00'

Zacharias Kolia
Secrétaire général